Communication sur le progrès

Pacte Mondial

2021

UN GLOBAL COMPACT

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en œuvre des principes **du Pacte mondial des Nations Unies.**

Nous apprécions vos commentaires sur son contenu.

© abCSR – 2021

Table des matières

Pacte Mondial **2**

Global Compact ou Pacte Mondial *3*
Les 10 principes *4*
Les 17 objectifs de développement durable (ODD) *6*

Engagement abCSR **7**

La Lettre d'engagement du Président d'abCSR *8*

Matrice de matérialité **9**

Parties prenantes et méthodologie *10*
Matrice de matérialité *11*

Les actions et indicateurs **13**

Cadre général *14*
Gouvernance *15*
Bonnes pratiques des affaires *16*
Droits de l'homme *17*
Sociétal *18*
Environnement *19*
Social *20*
Client *21*

A propos d'abCSR **22**

Notre métier *23*
Les enjeux *24*
Utilisation des indicateurs abCSR *25*
Les points clés de différentiation *26*
Notre histoire *27*
Nos partenaires *28*
L'équipe *29*

Pacte Mondial

Global Compact ou Pacte Mondial

L'initiative « Global Compact »

Le « Pacte Mondial » ou « Global Compact » en anglais, est une initiative lancée par l'organisation des Nations Unies en 2000, dont l'objectif est d'encourager l'engagement des organisations, et notamment des entreprises du monde entier, à respecter et à promouvoir 10 grands principes regroupés en 4 thèmes :

- Les Droits de l'Homme
- Les Normes Internationales du Travail
- L'Environnement
- La loyauté et les bonnes pratiques des affaires

Les 10 principes

Droits de l'Homme

Principe n°1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

Principe n°2

Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.

Relations et conditions de travail

Principe n°3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à la reconnaître le droit de négociation collective.

Principe n°4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe n°5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe n°6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

Principe n°7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe n°8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe n°9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Loyauté et bonnes pratiques des affaires

Principe n°10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Les 17 objectifs de développement durable (ODD)

Pour la période 2015-2020, l'Organisation des Nations Unies a défini un nouveau référentiel de 17 objectifs déclinés sur 169 cibles :

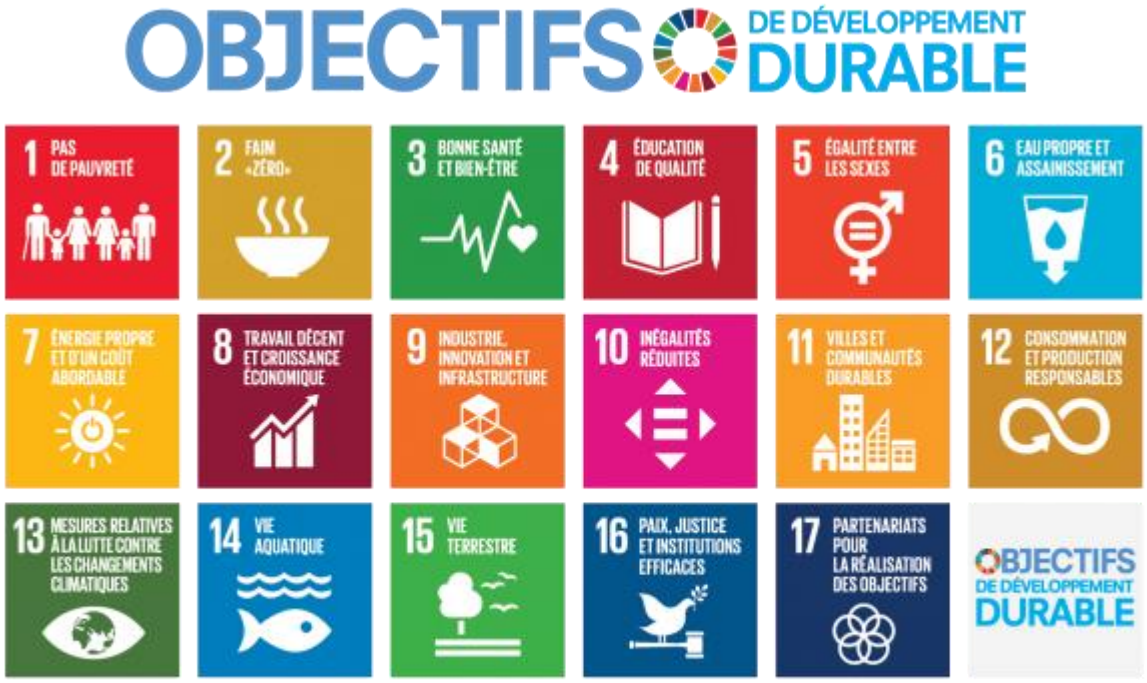

*Source :*https://www.france-volontaires.org/nos-actions/volontariat-et-objectifs-de-developpement-durable/

Engagement abCSR

La Lettre d'engagement du Président d'abCSR

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureux de déclarer notre engagement à soutenir les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, le droit du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. Nous vous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans notre stratégie et le fonctionnement quotidien de notre entreprise.

Cet engagement s'inscrit au cœur de la raison d'être d'abCSR : **« Faire des TPE-PME, des acteurs du développement durable, social et solidaire »**, et de sa mission : **« Produire une notation extra-financière et des indicateurs d'impacts sociaux-économiques et environnementaux pour les TPE / PME en analysant leurs données comptables et financières pour engager des actions RSE »**.

Nous nous engageons à diffuser le plus largement possible auprès de nos parties prenantes, notamment nos employés et nos clients, notre communication sur le Progrès en toute transparence.

En vous souhaitant une bonne lecture de notre Communication sur le Progrès.

Jérôme VERDIELL
Président abCSR

Paris, le 19 janvier 2022

Matrice de matérialité

Parties prenantes et méthodologie

Cartographie des principales parties prenantes

Les principales parties prenantes externes pour abCSR sont les suivantes :

- Les clients « TPE »
- Les clients « PME » et « ETI »
- Les partenaires (Cabinets d'expertise comptable, Commissaires aux Comptes, Editeurs logiciels, Cabinets de conseil)

Les enjeux internes concernent principalement :

- Les collaborateurs
- Les associés et actionnaires

Objectifs de la matrice de matérialité et méthodologie de construction

La matrice de matérialité a pour objectif de préciser le périmètre prioritaire à traiter dans le présent document.

La matrice a été construite à la maille des 4 domaines du global compact, avec la construction de 3 zones de priorisation :

- **Les enjeux cruciaux**, qui impactent directement la stratégie et le fonctionnement de l'entreprise,
- **Les enjeux majeurs**, qui doivent être pris en compte,
- **Les enjeux à suivre**, qui pourront faire, dans le futur, l'objet de travaux.

Matrice de matérialité

Diagramme de synthèse

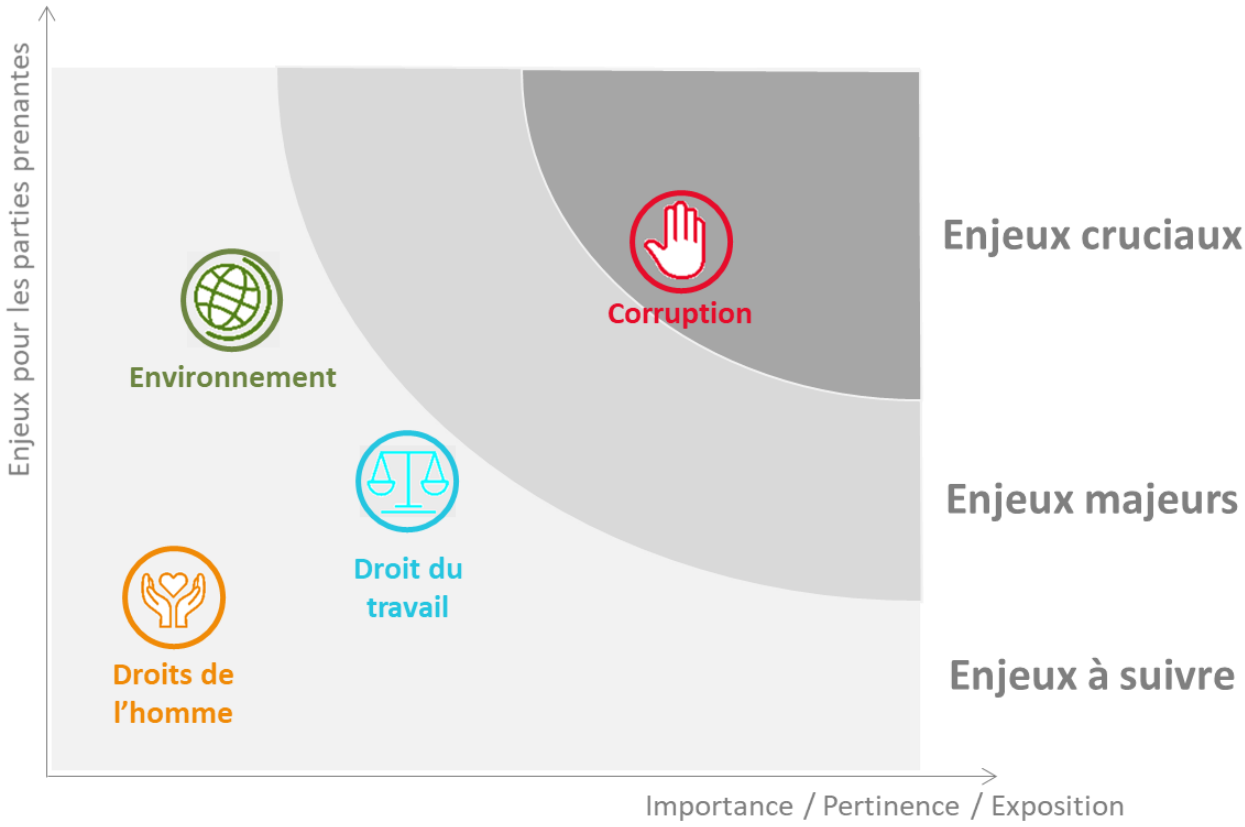

Droits de l'homme

Dans la zone géographique ouest européenne, le respect des Droits de l'Homme est un enjeu qui est perçu par les parties prenantes clients et partenaires comme limité, et de fait, abCSR est faiblement exposé à des risques du fait de son ancrage local.

Environnement

L'environnement est perçu comme un enjeu important par l'ensemble des parties prenante à ce jour. Cependant, du fait de la nature de l'activité d'abCSR, l'empreinte environnementale est limitée. Le sujet des choix des infrastructures informatiques d'hébergement et de la compensation carbone sera un enjeu quand les volumes d'informations et les capacités de calcul seront plus importantes.

Droit du travail

Le respect du droit du travail est un enjeu qui est perçu par les parties prenantes comme significatif, même si la zone géographique française permet d'assurer un cadre assez protecteur. Pour abCSR, à ce stade de son développement, le niveau d'exposition reste très limité. Un attention toute particulière sur la juste rémunération des salariés et stagiaires est portées. De même, 100% de l'activité est traité en ancrage local.

Corruption

L'attente des parties prenantes sur ce sujet est importante : la détermination d'une note et l'évaluation d'une entreprise demande de la part d'abCSR une approche irréprochable en termes d'éthique. Le risque d'exposition au fait de fournir des notations favorables aux clients est fort. Ce point renforce le modèle abCSR qui s'appuie exclusivement sur des critères quantitatifs et des approches transparentes et auditables.

Les actions et indicateurs

Cadre général

Les rapports que nous produisons pour nos clients s'appuient sur le référentiel de l'ISO26000, avec une correspondance ODD :

C'est donc assez logiquement que nous avons choisi ce référentiel pour organiser le suivi et le pilotage de nos propres actions et de notre engagements RSE.

Gouvernance

Transparence

Action

L'ensemble des éléments clés concernant l'activité de l'entreprise (développement commercial, investissement R&D, partenariats, communication) sont communiqués aux parties prenantes concernées (investisseurs, associés, partenaires) de façon périodique.

Indicateur

Publication **trimestrielle** des informations clés

Investissement R&D

Action

Des moyens importants doivent être mobilisés pour assurer l'investissement en R&D sur le projet.

Indicateur

Plus de **30%** des moyens de l'entreprise sont consacrés à l'investissement en R&D.

Bonnes pratiques des affaires

Contractualisation

Action

Les engagements d'abCSR vis-à-vis des clients et partenaires sont formalisés à travers un contrat clair et précis.

Indicateur

100% de contractualisation

Auditabilité du modèle et transparence

Action

Le modèle de notation et de production d'indicateurs abCSR s'appuie sur une méthodologie formalisée. L'ensemble des sources de données et les algorithmes de calcul sont auditables et formalisés dans un support « référentiel ».

Indicateur

100% du modèle formalisé dans un support « référentiel »

Droits de l’homme

Egalité homme-femme

Action

Aucune discrimination au recrutement pour les équipes abCSR.

Indicateur

Historiquement, **30%** d’effectif féminin.

Contribution sociétale

Actions

Par nos cotisations et impôt, contribuer notamment aux soutiens aux inactifs.

Indicateurs

Le nombre d'inactifs financé est à ce jour quasi-nul du fait de notre niveau d'activité et du manque de rentabilité qui ne nous soumet pas à l'impôt sur les sociétés, ce qui limite de fait notre contribution. Les objectifs de développement de l'entreprise permettront à terme d'améliorer cet indicateur :

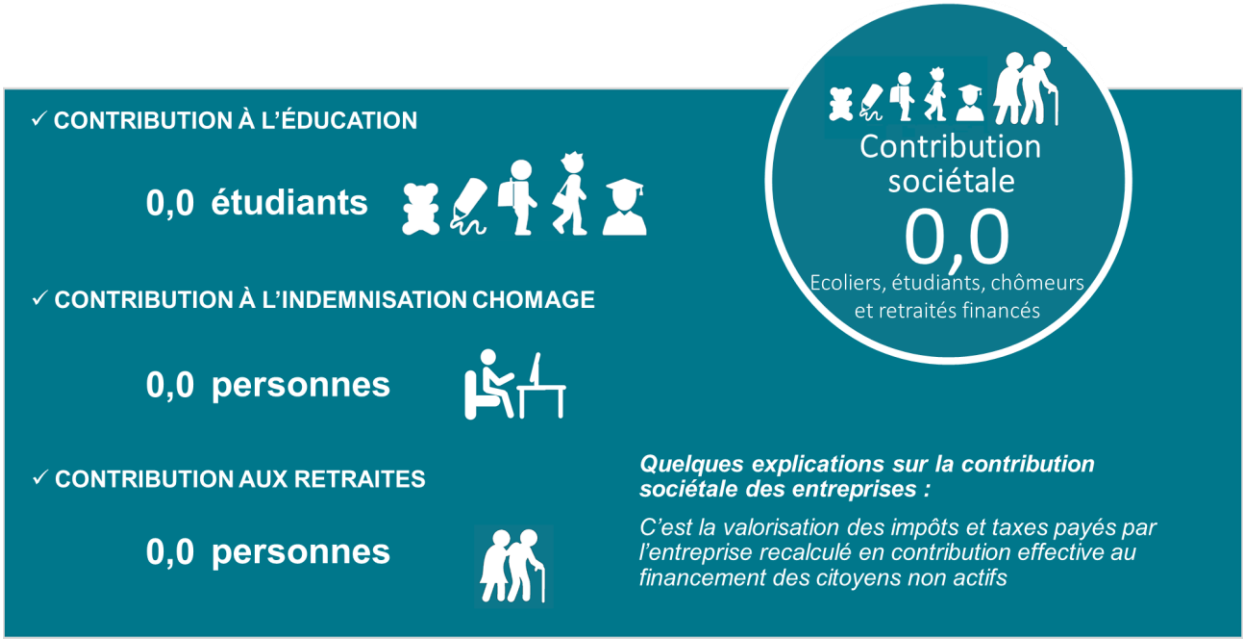

Environnement

Empreinte environnementale

Actions

Maîtriser notre empreinte environnementale et notamment carbone liée à notre activité, en commençant par mettre en place les moyens de mesure.

Indicateurs

L'indicateur est le nombre de tonnes de CO2 rapportées à l'effectif, à ce jour **4 TCO2 / personne**, ce qui correspond à la moyenne pour notre type d'activité.

Le profil d'émission est le suivant :

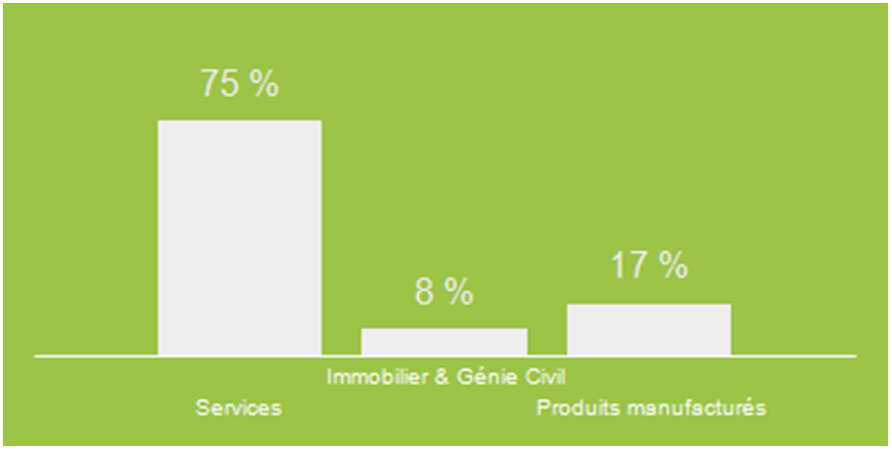

Création d'emplois directs et indirects

Actions

Développer l'emploi local par notre activité.

Indicateurs

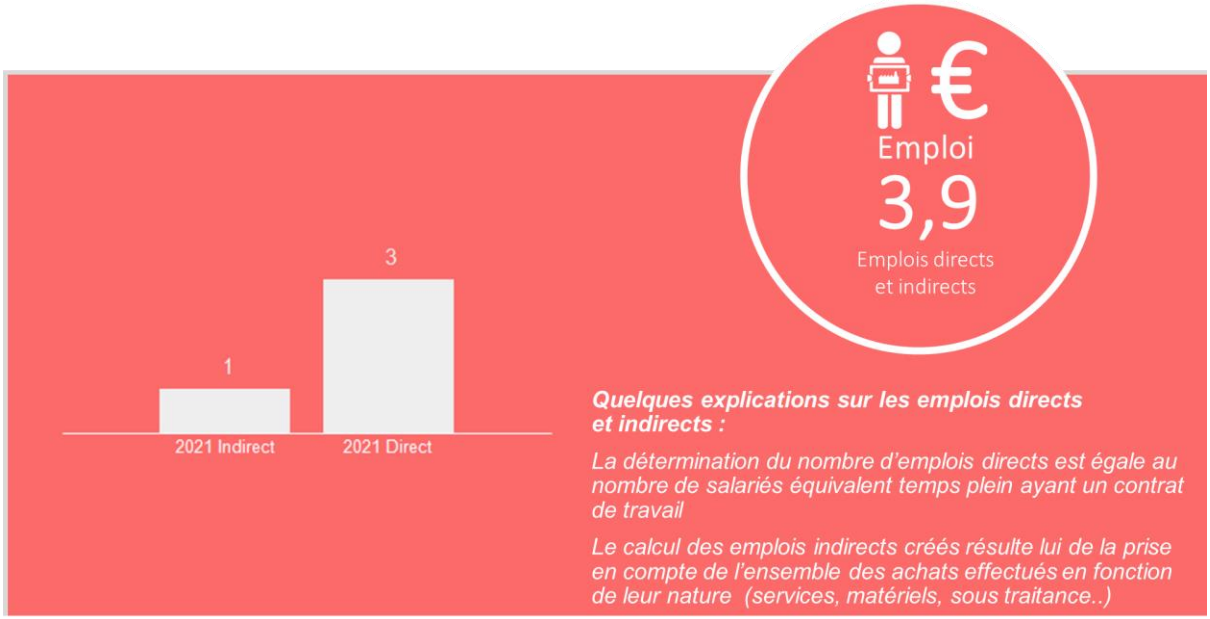

Client

Ecoute client

Action

La prise en compte des attentes clients est considérée comme essentielle dans la démarche abCSR.

Indicateur

Nombre d'évolution du modèle pour répondre aux attentes clients pour l'année en cours : **7**

A propos d’abCSR

Notre métier

Nous produisons pour les TPE / PME une notation extra-financière et des indicateurs d'impacts sociaux-économiques et environnementaux en analysant leurs données comptables et financières, et ainsi leur permettre d'engager des actions RSE :

Les enjeux

Les enjeux de la RSE auprès des TPE / PME est largement sous-estimé :

100%
des entreprises du SBF 120 ont une politique RSE

10%
des TPE – PME ont une politique RSE

Une société qui adopte une démarche RSE dégage
+ 13%
de compétitivité

3 millions
de TPE/PME en France

Utilisation des indicateurs abCSR

Des indicateurs extra-financiers et une notation RSE dédiés PME – TPE pour …

Les points clés de différentiation

3 années de R&D et de mise au point avec nos clients pour :

- La mise au point et la validation de nos modélisations
- Le développement technologique de la plateforme
- La sélection des bases de données externes

L'utilisation des **données financières** pour produire une notation, **pas de questionnaires chronophages**

Traçabilité de la méthode de calcul et **sécurité** des données

« **Données augmentées** » à partir des données financières de l'entreprise et des **bases de données externes**.

Notre histoire

De la publication en 2017 de l'ouvrage « Performance Economique Responsable » à la réalisation de la plateforme disponible ce jour, un parcours de convictions et d'innovations :

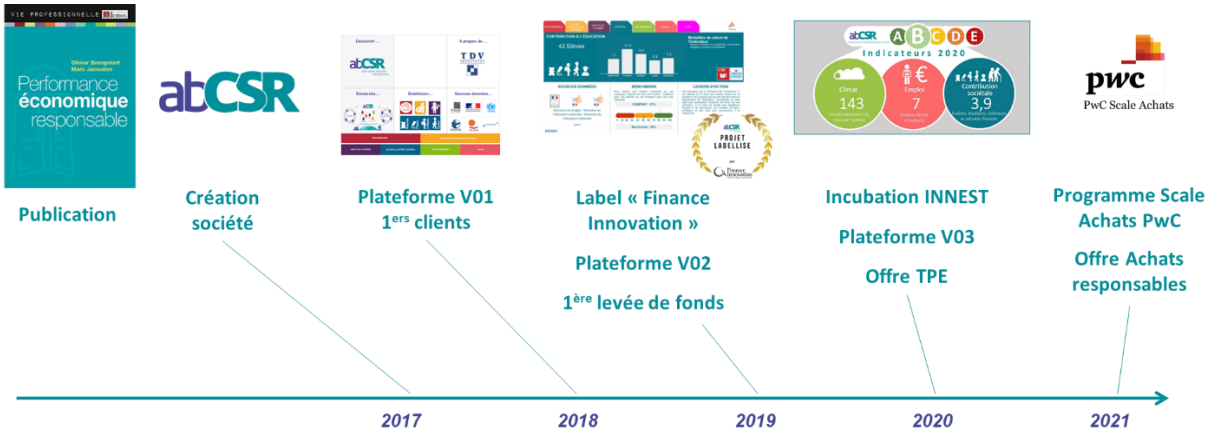

abCSR

Nos partenaires

Finance Innovation
Pôle de compétitivité mondial

INNEST
Accélérateur de l'Ordre des experts-comptables franciliens

comptalab

pwc
PwC Scale Achats

La Pépinière de la Confiance
Fédération des Tiers de Confiance du Numérique

L'équipe

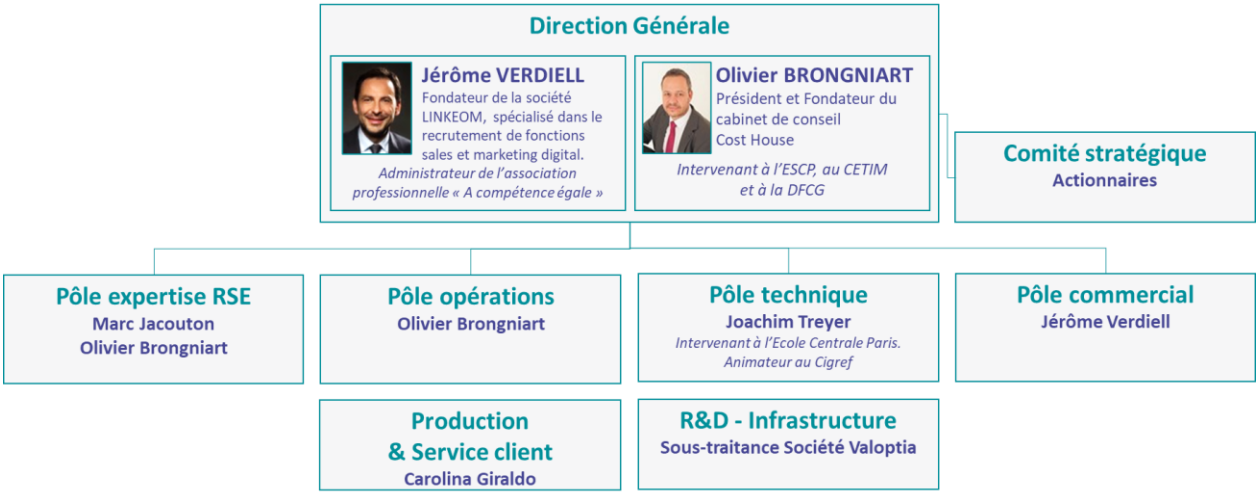
Direction Générale
Jérôme VERDIELL
Fondateur de la société LINKEOM, spécialisé dans le recrutement de fonctions sales et marketing digital.
Administrateur de l'association professionnelle « A compétence égale »
Olivier BRONGNIART
Président et Fondateur du cabinet de conseil Cost House
Intervenant à l'ESCP, au CETIM et à la DFCG
Comité stratégique
Actionnaires
Pôle expertise RSE
Marc Jacouton
Olivier Brongniart
Pôle opérations
Olivier Brongniart
Pôle technique
Joachim Treyer
Intervenant à l'Ecole Centrale Paris.
Animateur au Cigref
Pôle commercial
Jérôme Verdiell
Production & Service client
Carolina Giraldo
R&D - Infrastructure
Sous-traitance Société Valoptia

25 rue de Ponthieu
F.75008 Paris
France

https://twitter.com/abCSR_France

https://www.linkedin.com/company/abcsr

+33 (0) 6 67 55 10 51

relationclient@abcsr-performance.com

www.abcsr-performance.com